

Fiches de données de sécurité ECT BIGORRE 300

Présentation et règles de rédaction conformes à la norme NF T01-102
et à la directive 93/112/EC

1. Identification du produit et de la société

Désignation commerciale ECT BIGORRE 300

EAUX COLLECTIVES & TRAITEMENTS

29 Avenue Henri PETIN
83500 LA SEYNE SUR MER
Tel : 04 94 87 53 96
Fax : 04 94 87 60 92

Appel d'urgence Centre anti-poison Tel : 01.40.37.04.04

Types d'utilisation Préparation pour le traitement des eaux industrielles
(pour plus de détails, se reporter à la fiche technique)

2. Composition / informations sur les composants

Nature chimique Formulation de pH neutre contenant du bisulfite de sodium

Composants ou impuretés Bisulfite de sodium

contribuant au danger n°CAS 7757 83 7

Classe de produit Xi irritant

R31-36/37/38 S26-28-37

3. Identification des dangers

Principaux dangers R31 : au contact d'un acide, libère un gaz dangereux : le dioxyde de soufre

R36/37/38 : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Risques spécifiques non connus

4. Premiers secours

Mesures de premier secours

Général Ne pas consommer des boissons alcoolisées après exposition

Contact avec les yeux Rincer abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes.

Ecarter les paupières afin de rincer efficacement les yeux. Consulter un médecin si des irritations de produisent.

Contact avec la peau Laver immédiatement et abondamment à l'eau.

Ingestion Ne pas faire vomir la victime. Ne rien donner à boire au sujet inconscient. Sur un sujet inconscient, si la respiration et le pouls sont présents, placer le sujet en position de sécurité et consulter un médecin.

Si le sujet est conscient, faire boire de l'eau.

Conseil au médecin Pas de recommandations.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction Eau pulvérisée, mousse, poudre chimique.

Dangers spécifiques Dégagement de gaz toxiques.

Produits de décomposition Emission de fumées toxiques en cas d'incendie.

dangereux / combustion (dioxyde de soufre)

Equipement de protection Porter un appareil respiratoire autonome, vêtements de protection chimique, bottes et gants appropriés.

Autre information Contenir l'eau d'incendie afin de protéger l'environnement.

EAUX COLLECTIVES et TRAITEMENTS

80, Impasse du serpolet, ZI ATHELIA II 13600 LA CIOTAT

Tél. : 04 42 62 90 46- Fax : 04 42 62 06 12

E-mail : ect@ectfrance.com - www.ectfrance.com

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles Utiliser un équipement de protection individuel. Ne pas marcher dans le produit répandu.

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas déverser dans le milieu naturel, ni à l'égout.

Méthodes de nettoyage Arrêter le déversement si possible. Collecter autant que possible le produit dans un conteneur pour réutilisation ou recyclage. Couvrir avec un absorbant inerte (sable, sciure, agglomérants...) le produit restant sur le sol.

7. Manipulation et stockage

Manipulation Ne pas manger, ni boire ou fumer. Se laver les mains après manipulation.

Prévention des feux et explosion Pas de recommandations spécifiques. Assurer une ventilation adéquate.

Stockage Stocker les conditionnements fermés dans un lieu sec et frais. Eviter le stockage en dessous de 5°C et au-delà de 40°C.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Limites d'exposition VME (Bisulfite de sodium) = 5 mg/m³

Équipement de protection individuelle

respiratoire En cas de présence de fumées, porter un appareil respiratoire autonome.

mains Porter des gants PVC

yeux Porter des lunettes de sécurité

peau et corps Porter des vêtements de protection adaptés.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect Liquide

Couleur Ambré

Odeur odeur d'amine

Point de fusion non déterminé

Point d'ébullition non déterminé

Point éclair > 100°C

Température d'auto-inflammation non déterminé

Caractéristiques d'explosivité non déterminé

Pression de vapeur solution aqueuse

Densité de vapeur non applicable

Densité 1140-1180 kg/m³

Solubilité dans l'eau miscible en toutes proportions

Valeur de pH 6,3 ± 0,2

Coefficient de partage n-octanol/eau non déterminé

Viscosité solution aqueuse

10. Stabilité et réactivité

Stabilité Stable à température ambiante et dans des conditions normales d'emploi

Conditions à éviter Eviter les températures supérieures à 30°C.

Matériaux à éviter Agents oxydants et acides

Produits de décomposition Dioxyde de soufre dangereux

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë DL50 (rat) > 2000 mg/kg

Effets locaux Irritation de la peau, des yeux.

12. Informations écologiques

Persistance / dégradabilité Biodégradable dans l'environnement.

Eviter tout déversement dans le milieu naturel.

Ecotoxicité Données non disponibles

13. ÉLIMINATION

Résidus Contacter les autorités locales compétentes.

Emballage souillé Contacter les autorités locales compétentes.

Le détenteur du déchet d'emballage final doit se conformer au Décret 94-609 du 13 juillet 1994.

14. Informations relatives au transport

Transport ONU n° 1760

RTDM RID/ADR IMO/IMDG IATA-DGR

(route) (maritime) (air)

Classe 8 8 8 8

Groupe 66c - 8147 165

Étiquettes 8 8 8 corrosive

Code danger 80

Code matière 1760 1760

Code douanier 38 24 90 45 00 00 Q

15. Informations réglementaires

Étiquetage Xi (irritant)

Phrases de risques R31 : au contact d'un acide, libère un gaz dangereux : le dioxyde de soufre

R36/37/38 : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Phrases de sécurité S26 : en cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S28 : après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

S37 : Porter des gants appropriés.

16. Autres informations

La fiche de données de sécurité complète la fiche technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. Une liste de rappel des principaux textes législatifs, réglementaires et administratifs peut être jointe, à titre indicatif, à cette fiche.

L'attention de ces utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Indice n°0 du 17/05/2000